

*3 jours et soirées de fêtes incontournables*

*Venez découvrir et participer aux festivités  
de notre fête de la Rosière*

***Le 5 septembre***

*Défilé de chars en nocturne*

*Feu d'artifice*

*Concert*

***Le 6 septembre***

*Un véritable mariage dans les pures traditions Mothaises*

*Dîner dansant*

***Le 7 septembre***

*Courses enfants 5 et 10 km*

*Cavalcade*

*Fête foraine et nombreuses animations*

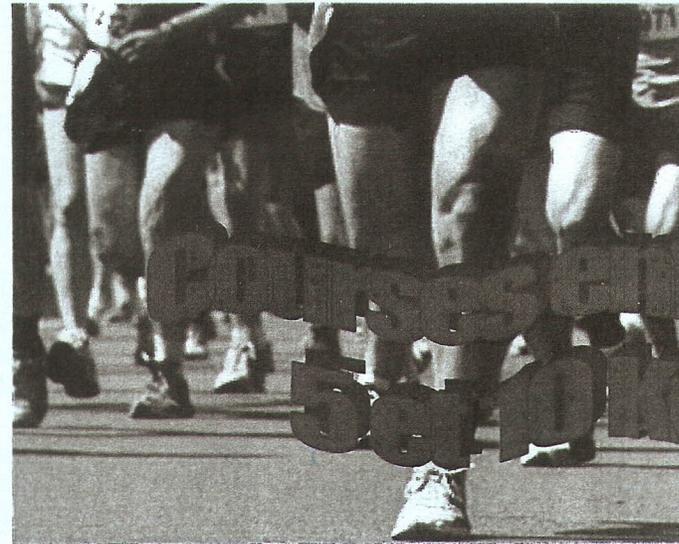
*Visite du moulin du pont l'Abbé*

*(tout le WE)*



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

# 24<sup>ème</sup> course pédestre de la Rosière



**En matinée,**

**sur un circuit très roulant et pittoresque**

## Dimanche 7 septembre 2014

RECOMPENSE POUR CHAQUE PARTICIPANT

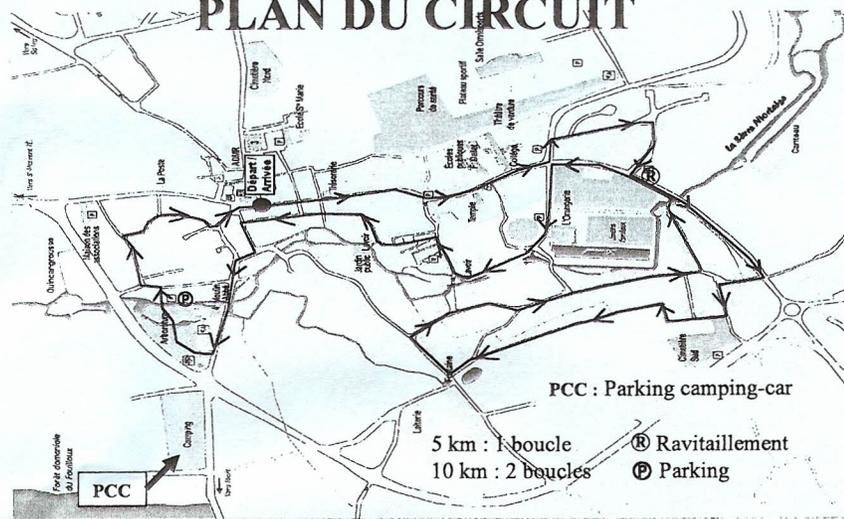
TIRAGE AU SORT DES DOSSARDS SUR LE PODIUM



Organisation : Comité des Fêtes de La Mothe Saint-Héray : [www.comitedesfetes.lamothesheray@gmail.com](http://www.comitedesfetes.lamothesheray@gmail.com)

V  
E  
N  
E  
Z  
  
N  
O  
M  
B  
R  
E  
U  
X

# PLAN DU CIRCUIT



## Règlement :

### Inscriptions :

- Bulletin à renvoyer avant le vendredi 5 septembre 2014, à Comité des fêtes de La Mothe Saint Héray, je joins mon règlement par chèque et mon certificat médical.
- Sur place, le 7 septembre 2014, sous les halles : de 7h45 à 8h45 pour les courses enfants et 7h45 à 9h15 pour le 5 et 10 Km.

### Documents à fournir :

- Le bulletin d'inscription,
- Le règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de la Mothe Saint Héray,
- La licence FFA ou un certificat médical.
- L'autorisation parentale pour les mineurs.

### Tarifs :

- Courses enfants 1 €,
- 5 Km / 6 euros, 10 Km / 7 euros.

### Retrait des dossards sur place / Départs :

- Courses enfants 7h45 – 8h45, départ 9h00,
- 5 et 10 Km 7h45 – 9h15 départ 9h30.

### Résultats :

- Les résultats seront proclamés sous les halles à partir de 11h30, suivi du verre de l'amitié,
- Sur internet : <http://www.la-mothe-saint-heray.fr>.

### Récompenses : (non cumulables)

- 3 premiers du Scratch, hommes et femmes 5 et 10 Km,
- 1<sup>o</sup> de chaque catégorie, hommes et femmes 5 et 10 Km,
- 1 coupe au 1<sup>o</sup> Mothais et 1<sup>o</sup> Mothaise,
- 1 coupe challenge par équipe sur les quatre premiers coureurs du même club,
- Lot à chaque participant,
- Tirage au sort des dossards pendant les résultats.

### Courses enfants :

- BENJAMINS : né(e)s de 2001 à 2002, distance 2,500 km,
- POUSSINS : né(e)s de 2003 à 2004, distance 550 mètres,
- EVEIL : né(e)s en 2005 distance, 550 mètres.

### Parking - Vestiaires - Douches :

- Stationnement : parking du Moulin l'Abbé, aire camping-car, salle omnisports (voir plan),
- Vestiaires, douches : Camping municipal, salle omnisports (voir plan).

L'organisation sera dans l'obligation de refuser toute personne dont l'inscription ne sera pas accompagnée de l'un des documents demandés.

Renseignements sur la course et la fête : 05 49 05 01 41

## BULLETIN D'INSCRIPTION COURSE

Course de la Rosière du 07 septembre 2014

Dossard n°

5 et 10 Km

Nom.....prénom.....Sexe : M ou F

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Tél. ....mail.....

Date de naissance...../...../.....Catégorie.....

Distance..... 5 km / 6 € ..... 10 km / 7 €

Je suis : Non licencié

Licencié FFA-N° de licence.....club.....

J'atteste être couvert par une assurance responsabilité civile en cochant cette case.

Date :.../.../.....

Signature

## Courses enfants

### AUTORISATION PARENTALE

Pour les concurrents de moins de 18 ans non licenciés à un club FFA.

Je soussigné(e) Mr, Mme, ..... en qualité de

PERE – MERE – TUTEUR, autorise mon fils/fille.....

à participer à la course du dimanche 7 septembre 2014 à La Mothe Saint Héray.

Signature obligatoire du représentant légal avec le nom et prénom pour les mineurs.

Le ...../...../.....